



## COMPTE-RENDU CME

Du 15 OCTOBRE 2020



L'an deux mille vingt, le 15 octobre à 17 heures, le Conseil Municipal des Enfants légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Rafaël BRANDAO, maire sortant.

**Etaient présents :**

Rafaël BRANDAO, Célia BONIN, Antoine COLOMBE, Anne-Sophie DELAB, Jade FRANCESCHINI, Marie GARIN, Lou RIBEIRO,

**Etait excusé :** Le maire, Olivier DELMER

**Assistaient en outre :** Julien GARIN, Diweza GAMBIER, fanny JAILLET, Sophie NAMER, Antoine MIGNOT, Lana LINGLAIN, Nolan THEOPHILE  
Annie COURTIER, Audrey LINGLAIN, Elisabeth LONGUEVILLE, Brigitte MICHALLET, Annie SIROLI, Magali SZETAK pour Boissise-la-Bertrand  
Marie CORNET VERNET pour Boissettes

**Présidente:** Elisabeth LONGUEVILLE

**Secrétaire :** Rafaël BRANDAO

**Assesseurs:** Lana LINGLAIN et Noa LOUIS-JOSEPH

**Ordre du jour :**

Installation du conseil municipal

Election du Maire et de deux adjoints

Il est procédé à l'appel.

**1- Installation du conseil municipal**

Elisabeth LONGUEVILLE ouvre la séance et explique le déroulement de la séance et la procédure du vote.

**2- Election du Maire et des Adjoints**

Le programme de chacun est rappelé et tous les projets sont exposés (tableau ci-joint).

Sont volontaires pour être Maire: Célia BONIN, Rafaël BRANDAO, Antoine COLOMBE, Jade FRANCECHINI, Lou RIBEIRO.

➤ **Rafaël BRANDAO est élu Maire**

Sont volontaires pour être 1er adjoint(e): Anne Sophie DELABY, Jade FRANCESCHINI, Lou RIBEIRO, Marie GARIN.

➤ **Marie GARIN est élue 1ère adjointe**

Sont volontaires pour être 2ème adjoint(e): Célia BONIN, Antoine COLOMBE, Anne-Sophie DELABY, Jade FRANCESCHINI, Lou RIBEIRO.

➤ **Célia BONIN est élue 2ème adjointe**

Elisabeth LONGUEVILLE précise que les séances de conseil se feront au rythme d'une fois par mois dès la sortie de l'école de 16H30 à 18H30. Des ateliers seront proposés en supplément si nécessaire en fonction des projets.

Les enfants du CME peuvent être pris en charge dès 16H30 à la sortie des classes et la séance débutera à 17H00 en mairie.

Tous les enfants peuvent assister au conseil, un affichage sera fait dans l'école. Les enfants non élus et désirant assister au CME seront sous la responsabilité des parents, ils devront être présents avec un mot des parents les autorisant à y assister.

Chaque élu du CME doit réfléchir pendant les vacances aux projets qu'il désire mettre en place en choisissant et en priorisant les projets sur le tableau ci-joint.

1. Travailler sur une affichette à distribuer dès le retour des vacances de la Toussaint pour inviter tous les enfants à participer au nettoyage des bois qui aura lieu le samedi 7 novembre de 9H00 à 12H30.
2. Il est proposé aux élus du CME et à tous les enfants présents de participer à la cérémonie du 11 novembre. Un texte sera lu et sera préparé avec eux le 2 novembre de 16H30 à 18H00 avec Madame LONGUEVILLE et avec tous ceux qui désirent y participer.

Merci aux parents de faire un mot autorisant les enfants à rester sur le temps de la garderie le 2 novembre.

**Le prochain conseil est fixé le mardi 17 novembre à 17H00.**

Ordre du jour:

- choix des projets à mettre en place pendant l'année scolaire
- calendrier à établir en fonction des projets

La séance est levée à 18H30 suivie d'une séance de photos.

Bonnes vacances à tous

